

YT 01/10/2018

Le PDV des Sièges est clos

Le PDV s'est clos par anticipation le 28 septembre. Beaucoup de collègues vont concrétiser leurs projets mais quid des projets de départs non validés et de ceux qui ont souhaité rester ?

Tout d'abord, le **SNEC** attend du Groupe que chaque personne, dont le projet en externe (CDI, formation, ...) n'a pu être validé, puisse être rencontré par la direction pour leur proposer un avenir dans le Groupe ou bien aménager la rupture de leur contrat de travail.

De même, pour les dossiers de mobilité interne en cours, les mesures d'accompagnement du PDV (proches de l'accord GPEC*) doivent être maintenues pour finaliser les mutations sans ajouter du chaos supplémentaire.

De plus, et c'est ce que le **SNEC** ne cesse d'affirmer depuis l'annonce du PDV, il est hors de question d'oublier l'encadrement qui reste. Ces derniers ont besoin d'attention et de motivation car la période a été difficile à vivre pour tous. Avant tout, l'entreprise devra rétablir un climat de confiance par des actes forts, concrets et rapides. Tous les efforts devront être récompensés.

Enfin, le **SNEC** attend maintenant la mise en place des nouvelles organisations pour construire les Sièges et Fonctions Supports de demain et d'aborder la négociation de l'accord de GPEC* à venir de manière plus innovante pour qu'elle s'adapte mieux à la mutation des emplois.

*GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Le **SNEC** reste et restera à l'écoute de l'encadrement afin de l'accompagner au mieux dans cette période transitoire.



Agir Ensemble

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENCADREMENT DU GROUPE CARREFOUR
SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 MARSEILLE - SIRET 539 900 480 0010
09.84.22.79.90 - secretariat@sneccarrefour.fr Site : www.cfecgc-carrefour.org